Rencontres SYNAMAP 2011 :

Le monde agricole et les défis de la sécurité au travail

Le SYNAMAP, syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection, organise la 4ème édition de ses Rencontres, le 8 juillet 2011 au Palais du Luxembourg, de 9h30 à 12h30.

Fidèle à son ambition qui est de faire reculer le nombre d'accidents du travail, sources de drames humains et économiques, le SYNAMAP a choisi de consacrer cet évènement annuel aux défis de la santé et de la sécurité au travail dans le milieu agricole. En effet, ce secteur est fortement touché par les accidents du travail et les maladies professionnelles, en dépit de l'implication réelle des acteurs concernés dans la mise en place d'actions de communication actives et dans le rappel permanent des principes généraux de prévention.

L'objectif de ces Rencontres sera triple :

- Restituer la complexité des problématiques liées à la protection des agriculteurs ;

- Illustrer la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière pour promouvoir l'intériorisation

des principes

généraux de prévention dans la culture agricole ;

- Rappeler l'importance, dans le cadre des principes généraux de prévention, du réflexe "EPI" chaque fois que

la protection collective semble insuffisante et/ou perfectible.

Protection du travailleur agricole, entre réalité et objectifs...

Les problématiques liées à la protection des travailleurs agricoles sont complexes du fait des évolutions importantes que le monde agricole a connu ces 25 dernières années (mécanisation), de la diversité des tâches à accomplir (manutention, travail en hauteur, manipulation, de mélange de produits chimiques de plus en plus compliqués), et de l'isolement dans lequel l'agriculteur est souvent placé pour les mener à bien. Dans ce contexte, il est donc impératif que les agriculteurs s'équipent avec des matériels de protection adaptés et efficaces.

A cet égard, la première table ronde de cette matinée démontrera l'expertise des acteurs du marché français des EPI. En effet, les fabricants et distributeurs d'EPI ne cessent d'innover pour concevoir des produits alliant performance, esthétique et confort. Les intervenants présents démontreront ainsi l'importance de porter des équipements de protection adaptés

vis-à-vis des différents risques encourus, mais aussi l'impérieuse nécessité de clarifier certains problèmes normatifs particulièrement sensibles. Notamment ceux liés à la perméation, sujet qui fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion européenne globale sur tous les produits concernés (gants, chaussures, vêtements). Les problématiques des industriels en matière de normes défectueuses, applicables à des produits compliqués qui évoluent très rapidement, constituent une réalité particulièrement présente dans le domaine agricole (ex : vêtements destinés à protéger contre les pulvérisations de produits phytosanitaires). M. Jean-Claude Cannot (CTC), spécialiste éminent de ce sujet au plan européen, profitera de la circonstance pour faire un bilan attendu de la situation.

Mobilisation générale au service de la prévention et de la protection !

Fédérer tous les acteurs concernés autour d'un objectif commun, faire de la santé et de la sécurité au travail une priorité politique et industrielle, est plus qu'une nécessité, c'est une obligation... Car pour promouvoir le réflexe EPI chez les agriculteurs dans le cadre des principes généraux de prévention, la mobilisation générale est indispensable.

La deuxième table ronde donnera donc la parole aux organisations phares de la filière, telles que la FNSEA et Coop de France, ainsi qu'au réseau public de prévention (MSA...), dont les initiatives et le travail quotidien constituent, de fait, un exemple pour beaucoup de secteurs d'activités. ...

In fine, ces Rencontres seront l'occasion de montrer que l'ensemble des acteurs concernés par la santé et la sécurité dans le monde agricole est aujourd'hui mobilisé et que cette mobilisation, dont l'axe 9 du plan "Eco phyto" est un exemple sur le plan politique, s'incarne dans l'équation, simple et vertueuse, suivante :

Adaptation des industriels + relais efficace de la filière + action quotidienne du réseau de

prévention

=

Institution du "réflexe" EPI dans le respect des principes généraux de prévention

A propos du SYNAMAP

Organisation interprofessionnelle créée en 1961, le SYNAMAP regroupe des entreprises considérées comme des acteurs directs du marché de la protection de l'homme au travail, fédérant ainsi des fabricants, des distributeurs, mais aussi des sociétés de conseil, des installateurs ou des formateurs.

Le SYNAMAP est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des institutions nationales et européennes, des prescripteurs d'équipements de protection individuelle (EPI) et

collective, mais aussi des entreprises utilisatrices de ces protections.

La vocation première du SYNAMAP est de défendre les intérêts de ses adhérents. Au-delà de cette mission, le syndicat contribue à promouvoir la culture de la prévention et de la protection de l'homme au travail et milite quotidiennement pour la mise en place d'un champ économique harmonisé, stable et respectueux des principes fondamentaux du droit en vigueur.

Le SYNAMAP véhicule et valorise l'image économiquement performante, politiquement responsable et socialement vertueuse de l'industrie dans laquelle évoluent ses adhérents, par le biais d'une politique de communication et de lobbying active.

Parce que sa vocation est d'assurer la défense et la représentation de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes, le SYNAMAP participe aux comités techniques et groupes de travail du CEN - Comité Européen de Normalisation.

Site Internet : www.synamap.fr